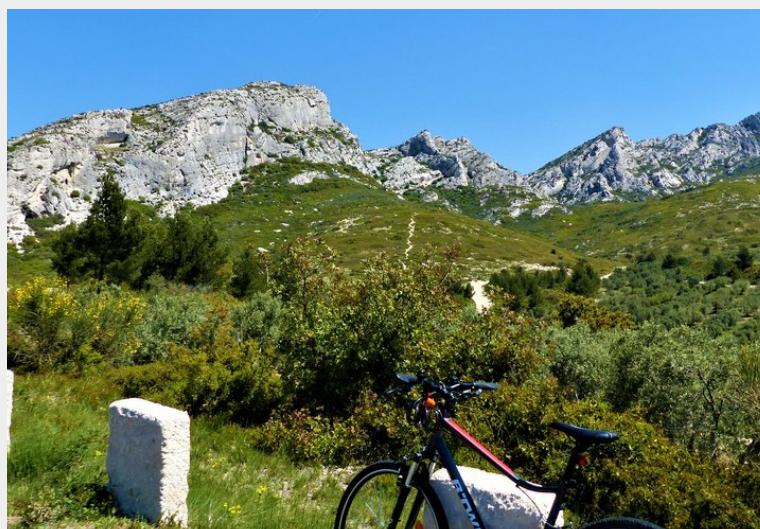


MOURIES - Alpilles Roquemartine à vélo : la variante de Mouriès

Mouriès



Les Civadières (Rémi Sérange - PNR Alpilles)



Entre plaines et reliefs, évadez-vous au cœur de la beauté des paysages agricoles des Alpilles !

Le cadre magnifique et varié de cette boucle vous fera silloner des routes calmes le long de nombreux vignobles et oliveraies. Avant de vous promener dans le massif des Alpilles avec ses impressionnantes parois rocheuses, vous passerez par le petit bourg d'Aureille dont la quiétude et l'authenticité n'ont d'égal que la beauté de son église.

Infos pratiques

Pratique : VÉLO

Durée : 3 h

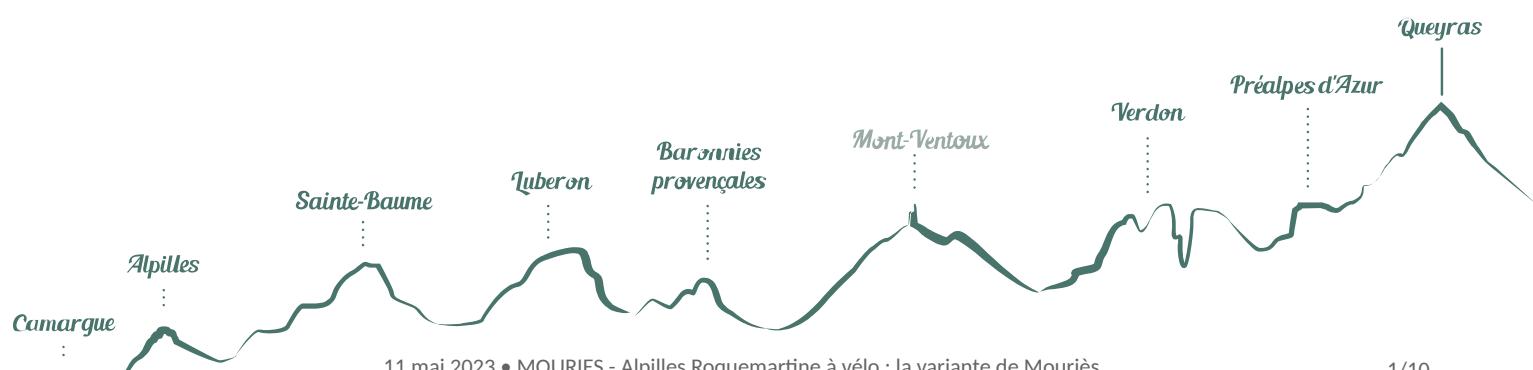
Longueur : 31.7 km

Dénivelé positif : 390 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire, Point de vue, Produits du terroir



Itinéraire

Départ : Bureau d'Information Touristique, Mouriès

Arrivée : Mouriès

Au départ de la Maison du Tourisme, prendre la D24 "avenue Paul Revoil" en direction d'Eygalières jusqu'au carrefour giratoire.

1- Au rond-point emprunter en face la D24 jusqu'à l'intersection avec la D24a en direction d'Aureille. Poursuivre sur 1,5 km.

2- Récupérer à droite la D24a, traverser des oliveraies sur 5 km, jusqu'à Aureille et son carrefour avec la D25a.

3- Emprunter la route à gauche, direction Eygalières. Continuer tout droit jusqu'au col nommé le « Pas de la Figuière ». Rejoindre l'intersection avec la D25.

4- Basculer à gauche sur la D25 en direction d'Eygalières. Continuer jusqu'aux vignobles de "la Vallongue" et le carrefour avec la D24.

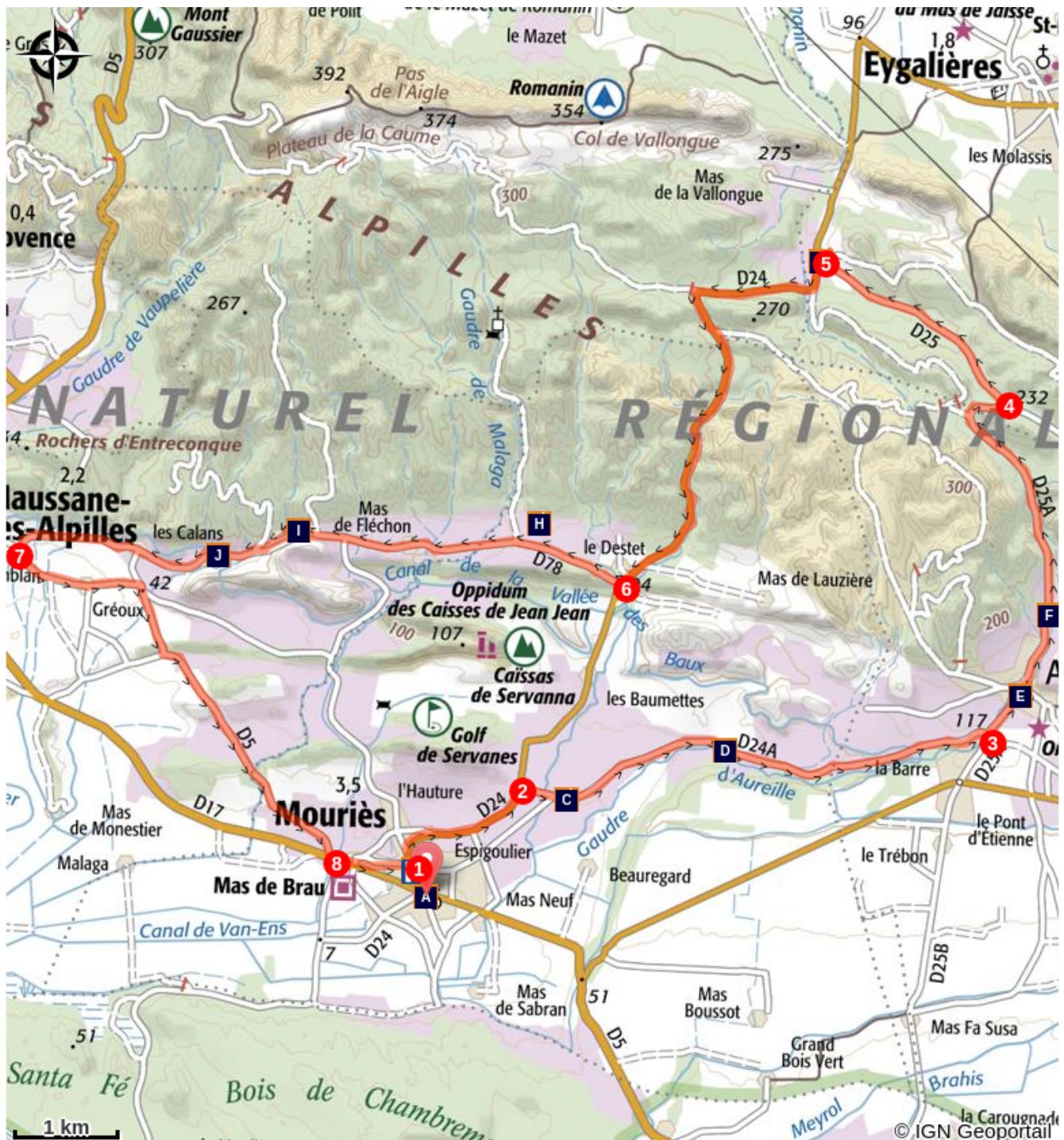
5- Prendre à gauche en direction de Mouriès. Continuer 6 km jusqu'au lieu-dit du "Destet".

6- A l'intersection, emprunter à droite la D78

7- Au carrefour avec la D5, virer à gauche en direction de Mouriès. Poursuivre sur cette route jusqu'à l'intersection avec la D17.

8- Tourner à gauche sur le chemin d'Alphonse Daudet, avant la D17, puis continuer jusqu'à rejoindre le carrefour giratoire du départ.

Sur votre chemin...



- Eglise Saint-Jacques-le-Majeur (A)
- Route des oliveraies (C)
- Notre-Dame-de-l'Assomption (E)
- Mas de la Vallongue (G)
- Vue sur la plaine de Maussane (I)

- Oratoire Saint-Roch (B)
- Mosaïque végétale (D)
- Vue sur les Opies (F)
- Mas du Gourgonnier (H)
- Canal de la vallée des Baux (J)

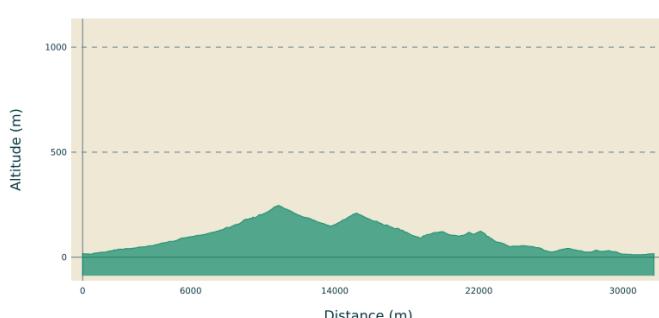
Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Suivre les panneaux rouge et blanc intitulés "Alpilles Roquemartine" du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, excepté au point n°4 du parcours.

En été, les espaces naturels sont plus exposés aux risques d'incendie. L'accès est réglementé par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre pour protéger les promeneurs et les sites. Renseignez-vous pendant la période estivale au 08 11 20 13 13 (prix d'un appel local) ou sur <http://bpapt.paca-ate.fr/>

Profil altimétrique



Altitude min 12 m
Altitude max 246 m

Transports

Chercher les horaires des transports en communs sur le site www.lepilote.com sur la commune de Mourières.

Accès routier

A 22 km au nord-ouest de Salon-de-Provence, par la D17, D17e, puis D17.

Parking conseillé

Parking Place de l'Europe, Mourières

Source

Bouches-du-Rhône Tourisme

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OTI Alpilles-en-Provence

Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com

Tel : +33 (0)4 90 92 05 22

<http://www.alpillesenprovence.com>

Sur votre chemin...



► Eglise Saint-Jacques-le-Majeur (A)

L'église se trouve à la place de la chapelle Saint-Jacques, dont on a retrouvé des écrits datant du XIe s. et qui a été remplacée pour accueillir le nombre grandissant de paroissiens. L'édifice date de 1783. Il a connu plusieurs dégradations, pendant la Révolution, mais aussi suite au tremblement de terre de 1909, qui a provoqué l'effondrement du clocher.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



► Oratoire Saint-Roch (B)

Surmonté d'un pilier central en pierre de taille, ce petit oratoire a été construit en 1822, contre le choléra qui sévissait dans la région. Une niche a été érigée, en forme d'ogive, couverte par un toit plat en pierre. Une plaque de marbre a été ajoutée sur l'édifice, où l'on peut lire "SAINT ROCH PRIEZ POUR NOUS. 1822-1886".

Crédit photo : DR



► Route des oliveraies (C)

Sur la D24a reliant Mouriès à Aureille, les nombreuses oliveraies illustrent l'ensemble des différentes pratiques propres à la plantation d'oliviers. Celles-ci allant de la culture intensive avec ses plants serrés et son sol nu, à la culture biologique avec ses plants très espacés et son couvert végétal.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



► Mosaïque végétale (D)

Cette mosaïque végétale irrégulière est la finalité de travaux de débroussaillage réalisés dans le cadre du programme LIFE des Alpilles. Elle consiste à favoriser la réinsertion d'espèces vivant en milieu ouvert. Il s'agit de petit gibier, tel le lapin de garenne et la perdrix rouge, principales sources de nourriture pour les oiseaux prédateurs des Alpilles comme l'aigle de Bonelli et le vautour percnoptère.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



📍 Notre-Dame-de-l'Assomption (E)

Alors que le village était déjà doté d'une église, la construction de Notre-Dame-de-l'Assomption fut initiée par l'abbé Pauleau, arrivé à Aureille en 1867. La première pierre fut posée par l'archevêque d'Aix, Georges Chalandon, le 31 mars de cette même année. Ses plans et son style néo-roman sont l'œuvre de l'architecte arlésien Auguste Véran.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



📍 Vue sur les Opies (F)

Ce massif des Alpilles, se caractérise par un ensemble de crêtes où se trouve le point culminant du territoire du Parc : les Opies, à 498m d'altitude. De la tour vigie qui symbolise le sommet, il est possible de voir jusqu'aux massifs alpins. Cette tour était une vigie, construite à l'aube du XXe s., afin de surveiller le massif contre l'incendie. Elle sert désormais à abriter du mistral les aventuriers qui ont atteint le sommet.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



📍 Mas de la Vallongue (G)

Situé à l'extrême sud-est des crêtes des Alpilles, le domaine de la Vallongue possède une surface de 38 hectares sur laquelle sont produits vins et huiles d'olives. Ces vignobles sont cultivés de manière biologique depuis 1985. Rouges, rosés et blancs bénéficient de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Les Baux de Provence et de l'Indicateur Géographique Protégé (IGP) Alpilles de la Vallongue, témoins d'un réel savoir-faire.

Crédit photo : Jason Gaydier - PNR Alpilles



📍 Mas du Gourgonnier (H)

Construit au milieu du XVIII^e s., le mas a été une ferme de l'abbaye de Pierredon. C'est en 1950 que les premières vignes sont plantées. Le domaine se tourne en 1975 vers l'agriculture biologique en adhérant à Nature & Progrès, puis en se faisant certifier par Ecocert. Actuellement, ce sont 45 hectares de vignes et 20 hectares d'oliviers qui sont cultivés.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



⌚ Vue sur la plaine de Maussane (I)

Cette ouverture du paysage est cadrée par deux bas reliefs, les Gypières à droite et le Castellas sur la gauche. Au cœur de ce tableau se distingue le village de Maussane-les-Alpilles, sa plaine humide, et si le temps le permet, les abords d'Arles.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



🌊 Canal de la vallée des Baux (J)

Ce canal, mesurant 53 km de long, a fait l'objet d'un long travail de réflexion et de conception. Commencé en 1792, le canal sera mis en eau un siècle plus tard, en 1914. Dans un paysage au caractère steppique, il était important, pour développer la présence humaine et l'activité économique, qu'un réseau hydraulique irrigue le territoire et permette à l'agriculture de prospérer. Ce canal alimente à lui seul la partie sud des Alpilles.

Crédit photo : Rémi Sérange - PNR Alpilles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Bouches-du-Rhône Tourisme